L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 JUIN 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
N° 81, RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 19 JUIN 1852

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.

Sous la décision de la Convention nationale whig

Nous sommes invités à rappeler aux assurés et profiteurs de l'élection qui doit avoir lieu lundi prochain pour la taxe des chemins, qu'ils doivent passer au bureau du [illegible] prêter le serment prescrit par la loi.

CONVENTION NATIONALE WHIG.

Nous donnons les détails suivans dans une dépêche télégraphique insérée en premier lieu dans notre journal du soir.

Le matin, le comité chargé d'examiner les pouvoirs et formé d'un délégué par [illegible] autorisé à voter d'après le nombre de votes que les délégués étaient en droit de donner dans leur respective États, fit son rapport, qui fut adopté sans débat qu'il s'est élevé sur la réclamation Gardiner. Adopté.

M. Stannard de la Virginie, et M. [illegible] de la Géorgie, se sont fait remarquer par leur éloquence lorsqu'ils ne sont exprimés contre la résolution, qui a été néanmoins [illegible] par la plupart des membres [illegible] considérant comme une atteinte [illegible] des États, parlant, [illegible]